

Cadre de référence des fonctions des professionnel, -les de l'enfance du canton du Valais

Professionnel, -les de l'enfance :

Educateur, -trice de l'enfance (EDE) : formation tertiaire B, niv. ES

Assistant, -e socio-éductif, -ve (ASE) : formation secondaire, niv. CFC

Edition 2012

Sommaire :

PREAMBULE.....	4
SYNTHESE.....	6
CADRE DE REFERENCE DES FORMATIONS DU DOMAINE DE L'ENFANCE (ES, CFC) EN VALAIS	9
DEFINITION DU METIER.....	9
AGE D'ENTREE	9
PRE-REQUIS	9
PROCEDURE D'ADMISSION	10
HEURES D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE	10
MODALITES ET ORGANISATION DES FORMATIONS	12
FORMATION PRATIQUE.....	13
OBJECTIFS DE FORMATION	14
EXAMENS FINAUX.....	14
CLIENTELE.....	15
CHAMPS PROFESSIONNELS ET CONTEXTE	15
ACQUIS DES FORMATIONS ETABLIS SE REFERANT AU CADRE EUROPEEN DE CERTIFICATION	16
SAVOIRS.....	16
APTITUDES.....	16
COMPETENCES.....	16
REFERENTIEL DE COMPETENCES.....	17
PROCESSUS 1 : ACCUEILLIR L'ENFANT DANS UNE STRUCTURE COLLECTIVE EXTRA-FAMILIALE	17
PROCESSUS 2 : SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT DANS SA GLOBALITE.....	18
PROCESSUS 3 : OBSERVER ET DOCUMENTER L'EVOLUTION ET LES APPRENTISSAGES DE L'ENFANT.....	18
PROCESSUS 4 : ELABORER ET METTRE EN PRATIQUE LE PROJET PEDAGOGIQUE.....	19
PROCESSUS 5 : DEVELOPPER UNE ACTION REFLEXIVE SUR SA FONCTION, SES TACHES ET SON ROLE.....	19

PROCESSUS 6 : GERER LE TRAVAIL EN EQUIPE.....	20
PROCESSUS 7 : COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET ACCOMPAGNER LA PARENTALITE.....	20
PROCESSUS 8 : COLLABORER ET COOPERER AVEC LES RESEAUX EXTERNES	21
PROCESSUS 9 : GARANTIR UNE ACTION PROFESSIONNELLE CONFORME AU CADRE LEGAL.....	21
PROCESSUS 10 : ASSURER LE TRAVAIL ADMINISTRATIF ET ORGANISATIONNEL DU GROUPE EDUCATIF	22
OBTENTION DU TITRE	22
TITRE OBTENU	22
PERSPECTIVES DE FORMATION CONTINUE.....	23
PERSPECTIVES DE CARRIERE	23
RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DES TITRES.....	23

CADRE DE REFERENCE DES FONCTIONS DE L'EDUCATEUR ET EDUCATRICE DE L'ENFANCE (EDE) ET DE L'ASSISTANT ET ASSISTANTE SOCIOEDUCATIF,-VE (ASE) SELON LES HUIT NIVEAUX DE REFERENCE DU CADRE EUROPEEN (CEC PROCESSUS DE COPENHAGUE).....24

NIVEAU 1	24
NIVEAU 2	25
NIVEAU 3	25
NIVEAU 4	26
NIVEAU 5	26
NIVEAU 6	27
NIVEAU 7	28
NIVEAU 8	28

ANNEXES.....29

Préambule

Dans tout système de management de la qualité, la gestion optimale des ressources humaines passe par une gestion efficiente de l'organisation du travail et des compétences professionnelles.

Dans cet esprit, le sous-groupe de la commission permanente sociale de l'OrTra SSVs (cf. Annexe) s'est penché sur les critères d'une structure d'accueil de l'enfance de qualité et a mis en évidence :

1. le rôle central du personnel dans l'efficience et la qualité du travail en tenant compte de leurs qualifications et de leurs compétences professionnelles selon le niveau de formation (cf. Cadre de référence de la formation des professionnels de l'enfance),
2. le rôle central d'une gestion des ressources humaines cohérente, rigoureuse, compatible avec les normes de qualité actuelles tant des entreprises privées que des services publics (cf. Cadre de référence des fonctions des professionnels de l'enfance).

Pour débattre de l'efficience du personnel, le sous-groupe s'est penché dans un premier temps sur la formation des professionnels de l'enfance. Selon les directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire, **le personnel d'encadrement éducatif faisant partie du personnel professionnel de base sont :**

- Diplôme d'éducateur-trice de l'enfance niveau tertiaire professionnel ES,
- CFC d'assistant socio-éducatif niveau secondaire II.

Le Valais possède ces 2 formations de base complémentaires. Une formation d'éducateur-trice de l'enfant de niveau tertiaire professionnel ES, dispensée à Sion, formation gérée par la HES SO Valais et une formation d'assistant socio-éducatif de niveau secondaire II à Châteauneuf, gérée par l'Ecole professionnelle service communautaire pour la partie francophone et à Viège gérée par la Berufsfachschule pour la partie germanophone.

Le sous-groupe a analysé les exigences de formation de ces 2 métiers différents selon les critères tels que l'âge d'entrée en formation, les prérequis pour entrer en formation, la procédure d'admission, les heures d'enseignement théorique, les modalités et organisation des formations, la formation pratique, les objectifs de formation, les examens finaux et ses exigences en lien avec les objectifs fixés sur le plan suisse et en lien avec les critères du cadre européen de compétences (CEC).

En effet les savoirs, les aptitudes et les compétences professionnelles doivent correspondre aux standards européens pour permettre une reconnaissance des titres professionnels. L'OFFT demande dans le cadre de ses plans d'études cadre de respecter les huit niveaux de formation professionnelle, définis par un ensemble de descripteurs indiquant les acquis de l'apprentissage attendus d'une certification de ces niveaux quel que soit le système de certification. (cf. Annexe)

- Pour le diplôme éducateur-trice de l'enfance, les niveaux attendus de qualification sont les 5 et 6.
- Pour le certificat Assistant-socio-éducatif, les niveaux attendus de qualification sont les 3 et 4 et 4¹.

Pour débattre de l'efficacité d'une organisation, le sous-groupe s'est penché dans un deuxième temps sur les stratégies déployées dans les organisations actuelles. Le management d'entreprise prône une gestion des ressources humaines au service de l'entreprise, afin de contribuer à la réalisation efficace de ses missions et à la qualité des prestations fournies.

Le sous-groupe a procédé comme pour l'étude de la formation à une analyse détaillée des situations professionnelles rencontrées dans une structure d'accueil de l'enfance en lien avec les critères donnés par les critères européens tels que « autonomie, responsabilité, compétences à l'exercice de l'activité professionnelle, connaissances, savoir-faire » afin d'en déterminer les différentes fonctions².

¹ Cette analyse figure dans ce document, de la page 9 à la page 23.

² Cette analyse figure dans ce document, de la page 24 à la page 28.

Synthèse

Le personnel est une ressource stratégique au cœur de nos institutions. Sans le personnel qualifié, difficile de remplir la mission, de mettre en œuvre une prise en charge de qualité, de réaliser des activités pédagogiques au service de l'épanouissement et du développement de l'enfant. Pour que l'esprit d'entreprise prenne réalité dans les structures d'accueil de l'enfance, il faut développer l'organisation du travail et la gestion du personnel en fonction de leurs compétences professionnelles acquises durant leur formation de base. Manager des performances, c'est mettre en adéquation la personne, les compétences professionnelles atteintes par la formation, le travail à effectuer, et les conditions d'exercice de ce travail: mettre la bonne personne à la bonne place.³

Le sous-groupe de la commission permanente sociale de l'OrTra SSVs est d'avis qu'une gestion des ressources humaines reposant sur le respect des exigences actuelles de la formation professionnelle suisse - tant sur le plan de la formation que sur le plan de l'exercice des compétences professionnelles édictées par l'OFFT - est une nécessité et une priorité absolue pour contrer la désertification de la profession sur le plan cantonal vers d'autres cantons pour les raisons évoquées tout au long de cette étude et rétablir les compétences professionnelles au service de la qualité de la prise en charge dans la confusion actuelle.

Par ailleurs, depuis quelques années déjà, les structures d'accueil se retrouvent devant la nécessité de revoir leur fonctionnement et leur organisation pour mieux répondre aux besoins exprimés et être mieux adaptées aux exigences socio-économiques en cours.

Au contact de ces évolutions, le rôle attribué aux autorités publiques doit lui aussi évoluer. Du contrôle de la fonction de garde à l'évaluation de la qualité des prestations socio-éducatives offertes, la tâche exige de prendre en compte non seulement les paramètres quantitatifs, mais également qualitatifs.

CONSTATS :

Evolution sociologique de la famille – mutations

Comme le montrent les chiffres de l'annuaire statistique suisse, la famille européenne, et Suisse en particulier, a connu des mutations importantes ces trente dernières années :

- **augmentation du taux de divorces.** En 1994, la moitié des divorces touchent des enfants, soit presque 8'000 divorces pour 13'000 enfants mineurs concernés (dont 2386 de zéro à quatre ans et 4'400 de cinq à neuf ans). Cette hausse des divorces se traduit par une multiplication des familles monoparentales, et aussi des familles « recomposées », **baisse du taux de nuptialité.** Aujourd'hui, on compte 60% d'une génération qui se marie contre 90% dans les années 60. Par ailleurs, l'âge moyen au premier mariage des épouses a passé de 24,3 ans en 1975 à 27,8 ans en 1990. Cela s'explique, en partie, par la cohabitation sans mariage qui s'est largement diffusée dans l'ensemble de la population,
- **baisse du taux de fécondité.** Le nombre d'enfants par femme est aujourd'hui le plus souvent de 1,4 à 1,6,
- **évolution des rôles féminins et masculins.** De plus en plus de femmes occupent une activité professionnelle, même avec des enfants en bas âge.

³ Emery Yves- Gonin François : Gérer les ressources humaines. Ed presses polytechniques et universitaires romandes. Ed. 2010. P.p 155-209

Conséquences

La mutation des rôles dans la société, ainsi que l'évolution des rôles dans la famille ont redéfini un nouvel équilibre, allant vers le vœu ou la nécessité pour une majorité de femmes de garder une activité lucrative. Ces changements ont provoqué **un accroissement des demandes de structures d'accueil**. Dès lors, les exigences face à ces structures se sont aussi renforcées et une revendication de qualité tant dans la prise en charge éducative que dans l'accompagnement affectif de l'enfant s'est peu à peu imposée. A cette nouvelle exigence a commencé **le glissement progressif de la mission des structures d'accueil, passant du « gardiennage » à l'accueil éducatif**. Cette nouvelle conception a nécessité un encadrement qualifié et a abouti à l'exigence de la professionnalisation du personnel de l'enfance.

Aujourd'hui, l'éducation devient un enjeu social incontournable. Le nombre de personnes et d'instances qui s'y intéressent s'étend. Sa gestion se professionnalise. Aussi, « *garder n'est pas un passe-temps, c'est un acte lucide et subtil qui change des vies* »⁴ L'évolution des connaissances du développement du jeune enfant et des pratiques est telle que le temps du gardiennage est révolu ; des compétences liées au métier d'éducatrice sont indispensables si l'on veut privilégier la qualité et donner un sens aux actes posés (référentiel de compétences).

Les structures d'accueil doivent donc pouvoir :

- allier conjointement les besoins de la communauté, de la famille et de l'enfant,
- disposer d'une fonction à la fois sociale, éducative et de prévention,
- mettre à disposition des services multifonctions capables de prendre en charge **des placements urgents, temporaires, à plein temps ou partiel, des accueils d'enfants à besoins spéciaux et des enfants scolarisés**, un accueil pluriculturel, un lieu de rencontre pour parents, professionnels et autres partenaires sociaux.



⁴ Dr Jean-François Chicoine et Nathalie Collard, 2006. Le Bébé et l'eau du bain. Comment la garderie change la vie de vos enfants. Québec Amérique inc.

Par ailleurs, les structures d'accueil remplissent les missions sociales suivantes :

- permettre aux mères de mener une activité professionnelle, qu'elle soit volontaire ou par nécessité. En ce sens, les structures sont un moyen de promotion du travail des femmes,
- offrir un accueil de qualité et un espace de socialisation à l'heure où beaucoup de familles sont composées d'un seul enfant,
- permettre le dépistage de certaines difficultés chez les enfants. Les structures sont donc un lieu de prévention par excellence,
- développer des activités de promotion de la santé. La collaboration avec d'autres partenaires professionnels s'institutionnalise (Centre Alimentation Mouvement de Promotion Santé Valais, Service cantonal de la jeunesse). Des programmes et actions de promotion de la santé se développent : Label Fourchette Verte, lignes Pédibus, formations Youp'La Bouge des crèches en mouvement, etc.

Pour aller plus loin :

- **Accueil collectif de jour de la petite enfance. Une approche intercantonale.** 2003. Les carnets petite enfance de la coordination romande. Lep (loisirs et pédagogie). Le Mont-sur-Lausanne.
- **Le Bébé et l'eau du bain. Comment la garderie change la vie de vos enfants.** 2006. Ed. Québec Amérique inc.
- **Le Care, prendre soin, avoir le souci de, et puis quoi encore ?!** 2009. Revue [petite] enfance, n°100.
- **Les niveaux de formation. Quelles incidences sur le travail ?** 2009. Revue [petite] enfance, n°101.

Cadre de référence des formations du domaine de l'enfance (ES, CFC) en Valais

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Définition du métier	<p>L'éducateur,-trice de l'enfance ES (EDE) est un-e spécialiste de l'accompagnement, du suivi et de l'éducation des enfants, inséré,-e dans la dynamique actuelle du champ socio-éducatif et pédagogique. Il-elle est chargé,-e, dans un lieu d'accueil collectif extra-familial, de l'encadrement socio-éducatif d'enfants confiés généralement par leurs parents.</p> <p>Il-elle travaille dans des institutions telles que nurseries, crèches, crèches-garderies, jardins d'enfants, centres de vie infantine, institutions spécialisées ou lieux d'accueil pour écoliers. Il-elle peut être chargé,-e de l'encadrement de réseaux d'accueil familial de jour. Il-elle est également amené-e à travailler dans l'ensemble des structures qui accueillent des enfants en collectivité durant les temps de loisirs et de vacances.</p>	<p>L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistant-e socio-éducatif-ve définit le profil de l'ASE comme suit :</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif-ve encadre des personnes de tout âge présentant ou non un handicap physique, mental, psychique ou social, dans leur vie quotidienne et pendant leurs loisirs.</p> <p>Il-elle guide, les aide et les encourage en fonction de leurs besoins individuels et de la période de la vie qu'elles traversent à développer ou à conserver leur autonomie.</p> <p>Il-elle travaille avec des particuliers et des groupes et exerce son activité professionnelle dans des institutions pour enfants, pour jeunes en âge scolaire, pour personnes handicapées et pour personnes âgées.</p> <p>Il-elle accomplit son travail de façon autonome dans le cadre des compétences qu'il-elle a acquises.</p>	<p>EDE : spécialiste du champ de l'enfance 0-12 ans ASE : généraliste du champ social</p> <p>Les titres, les fonctions et les responsabilités sont différents. Le titre d'assistant socio-éducatif,-ve indique un poste d'assistant,e aux tâches relatives d'accueil.</p>
Age d'entrée	18 ans compte tenu des pré-requis exigés.	Fin de la scolarité obligatoire	
Pré-requis	<p>CFC ou titre jugé équivalent ou supérieur</p> <p>Réussite du test d'aptitude organisé par les prestataires</p> <p>Pré-pratique dans le domaine ES de 800 heures</p> <p>Produire une déclaration attestant l'absence de procédure judiciaire et/ou de condamnation pour faits incompatibles avec l'exercice de la profession</p> <p>La personne possédant un CFC d'ASE accède à une formation totalisant 3600 heures. Elle est dispensée de la pré-pratique dans le domaine ES.</p> <p>Les candidats avec une formation purement scolaire doivent faire preuve d'au moins une année de pratique professionnelle à l'intérieur ou à l'extérieur du domaine social.</p>	<p><u>Formation école des métiers à plein temps :</u></p> <p>9 degrés de scolarité réussie avec diplôme CO</p> <p>ou</p> <p>possibilité d'une entrée après deux ans CO réussi et une année à bénéfice élevé (semestre de motivation, 1 année linguistique, 1 an réussi d'apprentissage ou de préapprentissage en dual)</p> <p><u>Formation duale :</u></p> <p>Un contrat d'apprentissage pour la voie duale.</p> <p>Selon l'appréciation de l'entreprise formatrice.</p>	<p>Les niveaux de formation antérieurs ainsi que l'âge d'entrée des deux formations sont donc différents :</p> <p>EDE est une formation d'adulte et utilise une méthodologie propre à l'andragogie ; âge minimum 20 ans.</p> <p>ASE est une formation dont l'âge requis est la fin du cycle secondaire ; âge minimum 15 ans.</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
		<u>Formation initiale raccourcie :</u> Avoir 22 ans révolus justifier d'au moins deux ans de pratique professionnelle sous la forme d'une occupation de 60% au minimum dans le domaine socio-éducatif un contrat d'apprentissage	
Procédure d'admission	Participation obligatoire à la séance d'information Le test d'aptitude vérifie, à l'aide de méthodes appropriées, si le candidat dispose : des aptitudes requises par une pratique professionnelle dans le domaine ; de la motivation pour la profession ainsi que pour la formation ; de l'aptitude à réussir le parcours et les examens de la formation soit : la capacité à l'expression écrite et orale permettant de suivre une formation ES, les capacités personnelles, interpersonnelles et professionnelles pour la communication, la collaboration et la réflexion en adéquation avec les attentes de la formation ES. A cela s'ajoutent également les attestations de l'institution du stage probatoire et la procédure d'admission de l'école.	<u>Formation école des métiers à plein temps :</u> Constitution et dépôt du dossier de candidature dans les délais. Participation obligatoire à la journée d'information pour les formations plein temps à l'EPSC. Entretien de sélection pour les dossiers retenus avec un professionnel de terrain et la supervision d'un enseignant de l'EPSC. <u>Formation duale et formation initiale raccourcie :</u> Après signature du contrat d'apprentissage inscription d'office à l'école professionnelle.	Exigence particulière pour l'EDE : Exigence de réussite du stage probatoire (800 h ou 5 mois avec accompagnement obligatoire par un Praticien formateur + rapport d'analyse de situations professionnelles à valider par l'école.
Heures d'enseignement théorique	La durée de formation pour le métier d'éducateur, éducatrice de l'enfance correspond à : 5400 heures (PTS) Plein temps : 1800 heures de contact. 1200 heures de travail personnel 1800 heures de pratique accompagnée 600 heures de travail de diplôme et examen professionnel.	<u>Formation école des métiers à plein temps :</u> La durée de la formation en école des métiers est organisée de la manière suivante : 1 ^{re} année 120 heures de culture générale 1120 heures connaissance professionnelle et atelier pratique 10 jours de cours interentreprises	L'EDE formé en niveau tertiaire est une spécialiste de l'accompagnement du suivi et de l'éducation des enfants (PEC) et bénéficie d'une formation théorique importante. La formation ES met un accent important sur la pensée critique, l'analyse, l'évaluation et la pratique réflexive. L'EDE bénéficie d'une formation théorique fortement reliée à la pratique compte tenu du mode de formation (alternance). Il dispose de compétences personnelles et sociales, des aptitudes d'analyse, de synthèse et d'évaluation ainsi qu'une créativité sociale en situation.

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
	<p>En activité professionnelle (PTA) : 1800 heures de contact 900 heures de travail personnel 1020 heures de pratique accompagnée 1080 heures de pratique professionnelle 600 heures de travail de diplôme et examen professionnel.</p> <p>3600 heures (CFC ASE) Plein temps : 1200 heures de contact 900 heures de travail personnel 900 heures de pratique accompagnée 600 heures de travail de diplôme et examen professionnel.</p> <p>En activité professionnelle (PTA) : 1200 heures de contact 600 heures de travail personnel 480 heures de pratique accompagnée 720 heures de pratique professionnelle 600 heures de travail de diplôme et examen professionnel.</p>	<p>2^e année 120 heures de culture générale 700 heures de connaissances professionnelles 7 jours de cours interentreprises</p> <p>3^e année 120h de culture générale 200 heures de connaissances professionnelles 3 jours de cours interentreprises</p> <p>160h de sport sur les 3 ans.</p> <p><u>Formation duale :</u></p> <p>La durée de la formation en voie duale est organisée de la manière suivante :</p> <p>Environ 1,5 jour de cours hebdomadaire.</p> <p>360 heures : culture générale 1440 heures : connaissances professionnelles 20 jours : cours interentreprises pour la formation 3 ans.</p> <p>40 heures : sport</p> <p><u>Formation initiale raccourcie :</u></p> <p>La formation se déroule sur 2 ans. 16 jours de cours interentreprises.</p> <p>240 heures : culture générale 720 heures : connaissances professionnelles</p>	<p>L'enseignement des ASE porte sur l'acquisition de connaissances scolaires et professionnelles, sur la compréhension des faits et l'exécution des méthodes, des règles, des techniques. La formation est centrée sur une prise en charge très concrète, quotidienne, auprès des bénéficiaires et la résolution de problèmes (approche d'analyse et d'évaluation, de créativité) en lien avec la prestation professionnelle.</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Modalités et organisation des formations	<p>La formation est construite à partir du plan d'études cadres (PEC) de l'OFFT. Ce dernier décrit les principes, l'organisation et les compétences régissant la formation menant au titre d'éducateur et éducatrice de l'enfance diplômé,e ES. Il établit la liste des compétences et énumère les capacités pour chacune d'elles. Il définit des domaines d'enseignement y afférent en précisant les temps d'apprentissage.</p> <p>La formation est faite en alternance «théorie – pratique» avec fort ancrage dans la pratique.</p> <p>La formation comprend l'enseignement théorique constitué d'unités d'enseignement qui comprennent les cours proprement dits, les activités didactiques et autres activités d'organisation pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unités d'enseignement organisées autour de cinq domaines : <ol style="list-style-type: none"> 1) Accueil et soutien de l'enfance 2) Social 3) Pédagogie et éveil culturel 4) Méthodologies professionnelles 5) Pratique réflexive <p>L'intégration de la théorie et de la pratique est traitée soit dans le cadre d'enseignements donnés à l'école ou de prestations à fournir par l'étudiant, soit dans le cadre de l'expérience professionnelle proprement dite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unités lien théorie – pratique : <ol style="list-style-type: none"> 1) Observation 2) Analyses de situations 3) Intervention socio-éducative 4) Travail de mémoire 5) Supervision <p>La formation pratique acquise dans le cadre de l'activité</p>	<p>La formation est construite sur la base du plan de formation OFFT qui inclut de la culture générale, des connaissances professionnelles et qui concède une large place à la formation pratique.</p> <p>La formation école des métiers à plein temps alterne « théorie et pratique » sur les deux dernières années.</p> <p>Les compétences professionnelles sont découpées en 5 domaines</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) accompagnement – appui éducatif au quotidien 2) communication et collaboration 3) l'être humain et son développement 4) rôle professionnel, éthique, conditions cadres 5) organisation, technique de travail, qualité <p>Conformément aux consignes données par le manuel de formation, les apprentis élaborent un dossier de formation qui est composé</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyses d'une séquence de travail (24 analyses) - et d'élaborations de projets (6 projets) 	<p>La formation d'EDE prépare à l'accès direct à la pratique dans le domaine de l'enfance.</p> <p>L'EDE est impliqué dans la vie professionnelle tout au long de ses études qui sont approfondies. Il dispose de connaissances étendues et d'une pratique déjà éprouvée.</p> <p>L'ASE reçoit une formation axée sur la pratique du champ social. Comme tout jeune professionnel, ses débuts demandent un encadrement adéquat pour consolider des connaissances basiques fraîchement acquises et acquérir une expertise dans son domaine de compétences.</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
	professionnelle ou de stages, se rapportant principalement à l'acquisition des compétences professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Unité de formation pratique : 1) Projet personnel de formation pratique réalisé, évalué et validé dans les institutions de l'enfance (autoévaluation et contrat pédagogique). 		
Formation pratique	<p>La dimension professionnelle de la formation confère à la pratique et au terrain professionnel une fonction de support et de référence, de lieu d'acquisition et d'expérience des savoirs-faire. Dans ce sens, école et terrain professionnel jouent des rôles pédagogiques complémentaires et leurs contributions peuvent dès lors s'inscrire en alternance et en interdépendance dans un processus de formation lors duquel l'étudiant va assimiler les apports de chacun des lieux de formation.</p> <p>Le suivi des étudiants en institution de l'enfance est assuré par un PF diplômé de l'institution. Le PF est rétribué pour les 50 heures et est soutenu par le chargé de formation pratique de l'école.</p> <p>Pleins temps (PTS) : 1800 heures de pratique accompagnée.</p> <p>1^{ère} année : 12 semaines de stage 2^e année : 24 semaines de stage 3^e année : 24 semaines de stage</p> <p>En activité professionnelle (PTA) : 1020 heures de pratique accompagnée 1080 heures de pratique professionnelle</p>	<p><u>Formation école des métiers à plein temps :</u></p> <p>La formation à la pratique a lieu dans les 3 champs professionnels (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants)</p> <p>2^e année 6 mois de stage avec un jour de cours professionnel dans un des 3 champs professionnels</p> <p>3^e année 2 x 6 mois de stage avec un jour de cours professionnel dans les 2 autres champs professionnels</p> <p>Le suivi de l'apprenti est assuré par le formateur en entreprise et par l'Ecole.</p> <p><u>Formation duale :</u></p> <p>Le suivi de l'apprenti est assuré par le formateur en entreprise (FEE).</p>	<p>EDE : la formation pratique se déroule exclusivement dans le champ de l'enfance 0-12 ans et couvre l'ensemble des différents âges et dont le contexte est en lien avec des situations simples et complexes.</p> <p>ASE : la formation pratique se déroule dans le champ social dont le contexte d'apprentissage est en lien avec des situations simples.</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Objectifs de formation	<p>Les écoles supérieures transmettent à leurs étudiants des qualifications professionnelles supérieures et les préparent à des fonctions techniques et de gestion. Les objectifs de formation sont orientés vers la pratique.</p> <p>Les personnes qui ont achevé leur formation en école supérieure sont en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'assumer de manière autonome une responsabilité technique et de gestion • de penser de manière méthodique • d'analyser des problématiques et des tâches en lien avec la profession. <p>La profession d'éducateur de l'enfance est caractérisée par un degré élevé et permanent de responsabilité et des niveaux de complexité variables selon la situation. La formation positionne globalement des acquis de l'apprentissage au niveau 6 de l'échelle du cadre européen des certifications professionnelles CEC¹.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de formation visent à développer et à acquérir les compétences exigées dans le PEC autour des dix processus de travail définis. 	<p>La formation de niveau secondaire II transmet les qualifications professionnelles spécifiques qui permettent aux apprentis d'exercer une activité professionnelle.</p> <p>Les apprentis reçoivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une culture générale de base qui leur permet d'avoir accès au monde du travail et de s'intégrer dans la société • des connaissances économiques, écologiques, sociales et culturelles, ainsi que les aptitudes qui permettent de contribuer au développement durable • l'aptitude et la disponibilité à apprendre tout au long de la vie, d'exercer son sens critique et de prendre des décisions • Les objectifs de formation visent à développer et à acquérir les compétences exigées dans le plan de formation autour des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de formation de l'EDE visent les niveaux de formation 5 et 6 du CEC (Cadre Européen de qualifications processus de Copenhague). • Les objectifs de formation de l'ASE visent les niveaux de formation 3 et 4 du CEC.
Examens finaux	<p>Au terme des 3 ans d'études, l'étudiant,e a dû valider tous les actes de formation requis (unités d'enseignement théorique, unités d'intégration théorie – pratique et unité de formation pratique).</p> <p>En 3^e année, l'examen de diplôme évalue les compétences maîtrisées en situation professionnelle. Il doit particulièrement mettre en évidence les capacités à développer une pratique réflexive sur son action professionnelle et sur le champ professionnel spécifique.</p> <p>Il comprend notamment :</p>	<p>La procédure de qualification sert à démontrer que les compétences ont été acquises. Elle porte sur les domaines de qualification selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ un travail pratique (TPP) ○ un examen écrit et oral sur les connaissances professionnelles ○ culture générale selon le plan d'études cadre établi par l'OFFT <p>Le TPP se déroule sur leur lieu de travail et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un temps d'observation (actions en situation individuelle et de groupe) ▪ un entretien de réflexion 	<p>EDE : les examens finaux évaluent le niveau exigé par la formation soit niveau 5 et 6 du CEC. ASE : les examens finaux évaluent le niveau exigé par la formation soit niveau 3 et 4 du CEC.</p> <p>Le Travail de mémoire au niveau tertiaire (méthodologie, identification des problèmes, pose d'hypothèses de travail, recherche-documentation, analyse et synthèse) reflète le niveau requis pour l'obtention du diplôme EDE.</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
	<ul style="list-style-type: none"> • un entretien tripartite validant la formation pratique • une intervention socioéducative (durée 6 mois) • un travail de mémoire 		
Clientèle	Champ de l'enfance (0 – 12 ans)	Personne âgée Personne en situation de handicap Enfance	L'EDE est formé,-e comme spécialiste sur les 3 ans pour le champ de l'enfance. L'ASE est formé,-e en principe en variante généraliste pour le domaine social.
Champs professionnels et contexte	<p>L'éducateur de l'enfance est un spécialiste de l'accompagnement, du suivi et de l'éducation des enfants, inséré dans la dynamique actuelle du champ socio-éducatif et pédagogique.</p> <p>Il exerce son activité dans les champs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nurseries • Crèches • Jardins d'enfants • Centres de vie infantine • Institutions spécialisées • Lieux d'accueil pour écolier (UAPE) • Réseaux d'accueil familial de jour • Réseaux d'accueil parascolaire <p>Les situations à gérer sont complexes, changent constamment et ne peuvent être anticipées que de manières limitées.</p>	<p>L'ASE exerce son activité dans les champs suivants :</p> <p>Enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nurseries • Crèches • Jardins d'enfants • Centres de vie infantine • Institutions spécialisées • Lieux d'accueil pour écolier (UAPE) • Réseaux d'accueil familial de jour • Réseaux d'accueil parascolaire <p>Personnes âgées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EMS (secteur animation) • Foyers de jour <p>Personnes en situation en handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institutions pour personne avec un handicap • Ateliers protégés • Appartements protégés • Instituts pédagogiques 	<p>Une hiérarchisation des compétences est incontestable (cf. cadre de référence des fonctions). Elle implique, de fait, une nouvelle répartition des tâches et des responsabilités dans les équipes socioéducatives.</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Acquis des formations établis se référant au cadre européen de certification	<p>La grille de qualifications du cadre européen de certification professionnelle (CEC) définit les acquis de la formation en 8 niveaux. Les descripteurs sont catégorisés en termes de savoirs (théoriques et factuels) d'aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratique (dextérité, utilisation des méthodes, d'outils et d'instruments).</p> <p>Les acquis de la certification de l'EDE sont définis en niveaux 5 et 6.</p>	<p>La grille de qualification du cadre européen de certification professionnelle (CEC) définit les acquis de la formation en 8 niveaux. Les descripteurs sont catégorisés en termes de savoirs (théoriques et factuels), d'aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratique (dextérité, utilisation des méthodes, d'outils et d'instruments).</p> <p>Les acquis de la certification de l'ASE sont définis en niveaux 3 et 4.</p>	<p>Les acquis de la certification de l'EDE sont définis en niveaux 5 et 6 du CEC</p> <p>Les acquis de la certification de l'ASE sont définis en niveaux 3 et 4 du CEC</p> <p>Les descripteurs sont catégorisés en termes de savoirs (théoriques et factuels) d'aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratique (dextérité, utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).</p>
Savoirs	<p><u>Niveau 5 :</u> Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs.</p> <p><u>Niveau 6 :</u> Savoirs approfondis d'un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes.</p>	<p><u>Niveau 3 :</u> Savoirs couvrant des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études.</p> <p><u>Niveau 4 :</u> Savoirs factuels et théoriques dans de larges contextes dans un domaine de travail ou d'études.</p>	
Aptitudes	<p><u>Niveau 5 :</u> Gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques d'expertise pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits.</p> <p><u>Niveau 6 :</u> Aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.</p>	<p><u>Niveau 3 :</u> Gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base.</p> <p><u>Niveau 4 :</u> Gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes spécifiques dans un domaine de travail ou d'études.</p>	EDE/ASE : les aptitudes relèvent du niveau requis et exigé par la formation en référence aux niveaux CEC.
Compétences	<p><u>Niveau 5 :</u> Gérer et superviser dans des contextes d'activités professionnelles ou d'études où les changements sont imprévisibles. Réviser et développer ses performances et celles des autres.</p>	<p><u>Niveau 3 :</u> Prendre des responsabilités pour effectuer des tâches dans un domaine de travail ou d'études. Adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes.</p>	EDE/ASE : les compétences relèvent du niveau requis et exigé par la formation en référence aux niveaux CEC.

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
	<p><u>Niveau 6 :</u> Gérer et transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique des équipes.</p>	<p><u>Niveau 4 :</u> S'autogérer dans la limite des contextes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer. Superviser le travail habituel d'autres personnes, en prenant certaines responsabilités pour l'évaluation et l'amélioration des activités liées au travail ou aux études.</p>	
Référentiel de compétences	<p>Le référentiel décrit les activités professionnelles, les fonctions et les processus relatifs à chaque secteur professionnel ainsi que les compétences requises pour l'exercice d'une profession dans le dit secteur.</p> <p>Pour le métier d'éducateur de l'enfance, dix processus de travail ont été définis.</p>	<p>Le plan de formation décrit les activités en lien avec les 3 partenaires de formation : entreprise, cours interentreprises et école.</p> <p>Les ASE ne se réfèrent pas à un référentiel de compétences mais au plan de formation.</p>	<p>EDE : référentiel de compétences précis pour le champ de l'enfance.</p> <p>ASE : référentiel généraliste pour le domaine social (3 domaines).</p>
Processus 1 : Accueillir l'enfant dans une structure collective extra-familiale	<p>L'EDE est responsable de l'organisation de l'accueil d'enfants dans des groupes qui se recomposent fréquemment durant la journée ou durant la semaine, tant de manière spontanée qu'organisée, composés d'enfants du même âge ou d'enfants d'âges différents.</p> <p>L'EDE doit entendre, comprendre et répondre aux comportements, aux interpellations et aux émotions de l'enfant. Il-elle sait développer une relation différenciée qui s'ajuste à chaque enfant, tenant compte de l'âge, des particularités de chacun et des circonstances de la vie quotidienne. Il-elle comprend et influence la dynamique des groupes. Il-elle assure la coordination au sein de l'équipe éducative. L'EDE doit répondre à ces exigences de façon autonome et adapte son activité et sa relation éducative aux situations qui peuvent évoluer.</p> <p><u>Niveau de qualification : 6</u></p>	<p>1 : Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie.</p> <p>L'ASE assiste l'EDE dans son travail avec les familles sur délégation de l'EDE. L'ASE planifie et participe au déroulement d'entretien avec les parents et aux événements auxquels les parents sont conviés. Il-elle organise l'accueil de l'enfant ainsi que son départ.</p> <p>L'ASE accompagne et soutient les enfants durant la phase de familiarisation avec l'environnement en respectant le concept entreprise. Il-elle aménage des rituels d'entrée, de sortie et de départ.</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer</p> <p>ASE : assister, participer, exécuter et collaborer</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Processus 2 : Soutenir le développement de l'enfant dans sa globalité	<p>L'EDE favorise le bon développement de l'enfant accueilli. Il-elle est le garant des soins, du soutien et de la protection de l'enfant dans tous les moments de la vie quotidienne en structures d'accueil extra-familiales.</p> <p>L'EDE encourage et valorise la tendance naturelle des enfants à la rencontre avec les autres, le partage, l'échange des connaissances et l'exploration. Il-elle soutient l'enfant dans le développement et l'acquisition de ses compétences selon son rythme propre et dans son intégration sociale.</p> <p><u>Niveau de qualification : 6</u></p>	<p>1 : Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie 2 : Encourager les personnes accompagnées à participer à la vie sociale et culturelle. 3 : Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées.</p> <p>L'ASE stimule les enfants en tenant compte de leur âge, à des activités et des jeux qui favorisent le développement de la motricité globale et fine. Il-elle organise le déroulement de la journée en séquences et tient compte pour ce faire des besoins et idées des enfants.</p> <p>L'ASE réalise des activités créatives stimulantes et divertissantes en prenant en compte les principes de sécurité et en adoptant une conduite appropriée en cas d'urgence.</p> <p>L'ASE évalue le stade de développement d'un enfant et repère les particularités et les changements au niveau du développement de l'enfant.</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer</p> <p>ASE : assister, participer, exécuter et collaborer</p>
Processus 3 : Observer et documenter l'évolution et les apprentissages de l'enfant	<p>L'EDE observe le comportement des enfants dans toutes les situations de l'accueil socioéducatif et de la vie institutionnelle. Il-elle élabore un support documentaire à l'intention de l'enfant sur les étapes de son développement.</p> <p>L'EDE observe toute situation individuelle ou de groupe pour fonder son action éducative. Il-elle partage ses observations avec les enfants, les parents et les autres membres de l'équipe éducative.</p> <p><u>Niveau de qualification : 6</u></p>	<p>3. Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées</p> <p>L'ASE effectue des observations régulières et en tient compte dans le travail quotidien. Il-elle se base sur ses propres observations pour décrire les besoins, les capacités et le potentiel des personnes accompagnées et fait part de ses observations pour contribuer à un travail d'équipe.</p> <p>L'ASE documente l'apprentissage et le développement des enfants</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer</p> <p>ASE : assister, participer, exécuter et collaborer.</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Processus 4 : Elaborer et mettre en pratique le projet pédagogique	<p>L'EDE contribue à l'élaboration du projet pédagogique et le met en pratique au sein de l'équipe éducative.</p> <p>L'EDE se porte garant-e de l'organisation de l'ensemble des situations de la vie quotidienne. Il-elle détermine les rythmes adaptés aux enfants et aménage les espaces où se déroule l'accueil. Il-elle pense les activités et les organise de manière à favoriser le développement et les apprentissages de chaque enfant dans les domaines de la socialisation, de l'acquisition de l'autonomie et de l'éveil culturel. Il-elle conçoit, anime, évalue et ajuste le projet pédagogique qui oriente l'activité de l'ensemble de l'équipe éducative.</p> <p><u>Niveau de qualification : 6</u></p>	<p>5 : Participer à la planification, à la préparation et à l'évaluation des activités adaptées aux besoins et aux capacités des personnes accompagnées.</p> <p>L'ASE met en œuvre le projet éducatif de manière autonome. Il-elle planifie et prépare des séquences choisies du déroulement de la journée de manière ciblée (jeux et activités guidées, encouragement individuel), les met en œuvre et les évalue. Il-elle tient compte de standards de qualité dans la planification d'activités.</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer</p> <p>ASE : assister, participer, exécuter et collaborer</p>
Processus 5 : Développer une action réflexive sur sa fonction, ses tâches et son rôle	<p>L'EDE inscrit son action professionnelle dans un contexte social évolutif. Il-elle développe une pratique réflexive permettant un ajustement constant aux diverses circonstances et particularités des situations dans lesquelles il-elle est impliqué-e.</p> <p>L'EDE développe son travail éducatif avec empathie et respect de l'autre. Il-elle reconnaît la diversité et la complexité des situations tant personnelles des enfants que professionnelles de l'ensemble des partenaires de l'institution d'accueil. Il-elle conçoit son action éducative sur la base de démarches qu'il-elle initie individuellement (documentation, lectures, recherches) ou en équipe (colloques, groupes de travail). Il-elle garantit une qualité professionnelle de l'accueil de jour.</p> <p><u>Niveau de qualification : 6</u></p>	<p>4 : Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence</p> <p>L'ASE évalue ses propres activités. Il-elle donne un retour à ses collègues et analyse (feed-back) et en reçoit un de leur part. Il-elle évalue l'efficacité de l'investissement fourni pour la préparation, l'accomplissement et l'évaluation d'une activité. Il-elle déduit, à partir de l'évaluation de la manière dont les objectifs ont été atteints, les étapes suivantes du travail socio-éducatif et/ou tire des conclusions pour son propre comportement.</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer</p> <p>ASE : assister, participer, exécuter et collaborer</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Processus 6 : Gérer le travail en équipe	<p>L'EDE travaille dans un cadre institutionnel et au sein d'une équipe dans laquelle il-elle s'implique à part entière. Il-elle occupe diverses positions dans les interactions: relation de collègue au sein d'une institution, relation de formation et d'encadrement au sein de l'équipe.</p> <p>L'EDE maîtrise les outils pour comprendre et agir dans la dynamique des groupes. Il-elle s'implique, anime, s'informe, se positionne et est porteur des décisions prises au plan institutionnel. Il-elle développe une communication professionnelle afin d'obtenir un consensus entre les membres de l'équipe éducative. Il-elle maîtrise les moyens nécessaires à la réception et à la transmission des informations écrites ou orales.</p> <p>L'EDE sait identifier et déterminer les positions relationnelles qu'il-elle occupe.</p> <p><u>Niveau de qualification : 5</u></p>	<p>4 : Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence</p> <p>L'ASE se situe au sein de l'équipe et s'y intègre. Il-elle participe activement aux prises de décisions en équipe. Elle perçoit les dynamiques de groupe et les analyses. Il-elle recourt à des solutions constructives en cas de situations conflictuelles.</p> <p>Il-elle organise son travail en concertation avec d'autres groupes professionnels. Il-elle transmet des informations professionnelles oralement ou par écrit correctement aux bons destinataires.</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer</p> <p>ASE : assister, participer, exécuter et collaborer</p>
Processus 7 : Collaborer avec les familles et accompagner la parentalité	<p>L'EDE est un-e interlocuteur-trice privilégié-e des familles et les accompagne dans leurs tâches éducatives. Il-elle développe avec les parents une relation continue qui se caractérise par sa fréquence (jusqu'à plusieurs contacts quotidiens), sa régularité (jusqu'à plusieurs fois par semaine), son intensité (de quelques minutes à plusieurs heures) et sa durée (de quelques mois à plusieurs années).</p> <p>L'EDE développe une relation de partenariat avec les parents. Il-elle sait écouter, comprendre et décoder leurs demandes et identifie leurs besoins. Il-elle est un partenaire relais entre l'enfant et ses parents et suggère des pistes de compréhension et d'action. Il-elle aménage des espaces de rencontre qui tiennent compte des différences de sensibilité et d'appartenance culturelle.</p> <p><u>Niveau de qualification : 5</u></p>	<p>2 : Encourager la personne accompagnée à participer à la vie sociale et culturelle.</p> <p>L'ASE planifie et participe au déroulement d'entretien avec les parents et aux événements auxquels les parents sont conviés.</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer</p> <p>ASE : assister, participer, exécuter et collaborer</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Processus 8 : Collaborer et coopérer avec les réseaux externes	<p>L'EDE connaît les ressources et organismes externes à disposition des enfants et des familles. Il-elle est amené à collaborer, à solliciter leur contribution et à y orienter les parents.</p> <p>L'EDE collabore également avec les milieux scolaires. Il-elle soutient l'enfant dans ses acquisitions scolaires et dans l'organisation de son travail personnel.</p> <p>L'EDE identifie les axes de collaboration avec les réseaux externes. Il engage sa responsabilité en tant que professionnel d'une institution. Il-elle est capable d'établir une relation professionnelle de partenariat, de faire état des spécificités de son approche, de l'articuler à d'autres, de conduire un travail de réseau et d'y participer.</p> <p><u>Niveau de qualification : 5</u></p>	<p>4 : Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence</p> <p>L'ASE connaît la fonction des organisations et services de consultation qui peuvent fournir une aide en cas de situation difficile.</p> <p>L'ASE répond aux demandes et/ou les transmet dans les limites de ses compétences Il-elle explique clairement à des tiers l'offre proposée par son entreprise.</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer</p> <p>ASE : assister, participer, exécuter et collaborer</p>
Processus 9 : Garantir une action professionnelle conforme au cadre légal	<p>L'EDE inscrit son action professionnelle dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif aux placements d'enfants.</p> <p>L'EDE connaît, s'informe actualise et respecte les déterminants législatifs et politiques qui régissent l'activité des structures d'accueil ainsi que les droits et devoirs liés à son travail éducatif. Il-elle maîtrise les obligations liées au devoir de discrétion et au devoir de signalement tant sur le plan déontologique que légal. Il-elle maîtrise les procédures établies.</p> <p><u>Niveau de qualification : 6</u></p>	<p>4 : Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence 7 : Connaître le cadre, la mission et le contexte sociopolitique de l'institution.</p> <p>L'ASE agit conformément aux principes éthiques d'ordre général et déontologique. Il-elle respecte les droits et compétences en tant que professionnel, selon le concept de l'entreprise. Il-elle respecte la réglementation sur la protection des données, le secret professionnel et le secret de fonction.</p> <p>L'ASE explique dans les grandes lignes quelles sont les sources de financement de l'entreprise dans laquelle il/elle travaille</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser, développer.</p> <p>ASE : réaliser, appliquer, participer à l'ensemble de la démarche, collaborer, exécuter, coopérer.</p>

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Processus 10 : Assurer le travail administratif et organisationnel du groupe éducatif	<p>L'EDE assure le travail de gestion lié à l'activité pédagogique, aux tâches administratives et aux responsabilités d'intendance du groupe d'enfants dans lequel il-elle travaille.</p> <p>L'EDE gère l'organisation du travail d'équipe, élabore et gère les outils de communication, est en mesure d'assurer des délégations de la direction dans la planification. Au niveau pédagogique, il-elle élabore et tient les dossiers personnels des enfants. Sur le plan administratif, il-elle applique le modèle de gestion institutionnel. Il-elle assume la planification et la gestion des tâches liées à l'accueil des enfants. Il-elle planifie et assure les tâches d'intendance.</p> <p><u>Niveau de qualification : 5</u></p>	<p>1 : Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie 6 : Tenir en compte du cadre de travail propre à l'entreprise, recourir aux techniques de travail et aux outils professionnels généralement utilisés.</p> <p>L'ASE aide les enfants lors des soins corporels ou prodigue les soins. Il-elle offre un soutien pour la nutrition et l'alimentation. Il-elle participe à l'aménagement du lieu de séjour. Il-elle organise et effectue les tâches d'intendance quotidiennes.</p> <p>L'ASE met en œuvre les procédés et outils habituellement utilisés dans l'entreprise (gestion des documents et classement, commandes, décomptes). Il-elle utilise correctement les bases de données et les réseaux spécifiques à l'entreprise.</p>	<p>EDE : concevoir, organiser, planifier, réaliser, évaluer, réajuster anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser, développer.</p> <p>ASE : réaliser, appliquer, participer à l'ensemble de la démarche, collaborer, exécuter, coopérer.</p>
Obtention du titre	<p>L'examen de diplôme évalue les compétences maîtrisées en situation professionnelle. Il doit particulièrement mettre en évidence les capacités à développer une réflexion approfondie sur la pratique et sur le champ professionnel spécifique.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un entretien validant la formation pratique • un travail de mémoire • un travail d'intervention socioéducative 	<p>La procédure de qualification sert à démontrer que les compétences ont été acquises. Elle porte sur les domaines de qualification selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ un travail pratique (TPP) ○ un examen écrit et oral sur les connaissances professionnelles ○ culture générale selon le plan d'études cadre établi par l'OFFT 	
Titre obtenu	<p>Éducateur de l'enfance diplôme ES</p> <p>Dipl. Kindererzieher HF</p> <p>Educatore dell'infanzia dipl. SSS</p> <p>College of Higher vocational education and training Diploma in Child Education</p>	<p>Assistant,e socio-éducatif,ve CFC</p> <p>Fachmann Betreuung EFZ</p>	

Critères	Métiers : éducateur et éducatrice de l'enfance Tertiaire ES Voie de formation avec stage (PTS) Voie de formation avec activité professionnelle (PTA)	Métiers : assistant et assistante socio-éducatif,-ve Secondaire II Voie de formation plein temps (plt) Voie de formation duale	Analyse et commentaires
Perspectives de formation continue	CAS Praticien Formateur (PF) ES Formations HES Autres CAS	Obtention d'une maturité professionnelle Formation ES Formation HES	
Perspectives de carrière	Fonction de PF Fonction de cadres Direction d'institutions Poursuite d'une formation en HES (reconnaissance de 60 crédits (1 année) pour la filière travail social) Fonction d'enseignement	Formateur en entreprise (FEE) Responsable du secteur animation Maître socio-professionnel	
Reconnaissance internationale des titres	Procédure de reconnaissance européenne en cours à vérifier	Equivalence de reconnaissance via le processus de Copenhague	

¹ CEC : Cadre européen de qualifications (processus de Copenhague) : il est la référence qui permet de comparer les cadres nationaux de qualification entre eux.

Références :

Plan d'études cadre PEC éducateur de l'enfance ES du 21 décembre 2007
 Faits et données chiffrées 2011 : La formation professionnelle supérieure de l'OFFT
 Ordonnance de formation des assistant,-es socio-éducatif,ves
 Manuel de formation des assistant,es socio-éducatif,ves

Cadre de référence des fonctions de l'éducateur et éducatrice de l'enfance (EDE) et de l'assistant et assistante socioéducatif,-ve (ASE) selon les huit niveaux de référence du cadre européen (CEC processus de Copenhague)

Situations professionnelles dans l'enfance :

- 1) Accueil, soutien et accompagnement de l'enfant
- 2) Observation, prévention et documentation du comportement de l'enfant
- 3) Projet pédagogique
- 4) Action réflexive
- 5) Travail en équipe
- 6) Collaboration avec les familles
- 7) Collaboration avec les réseaux externes
- 8) Identité et action professionnelle
- 9) Travail administratif

Remarque : Le domaine de la formation continue ainsi que celui de l'encadrement du personnel en formation ne figure pas dans les situations professionnelles.

Niveaux CEC	Situations professionnelles dans l'enfance	* Connaissances	* Savoir-faire	Fonctions		Situations personnelles et professionnelles	
				EDE	ASE	* Autonomie et responsabilité	* Compétences à l'exercice de l'activité professionnelle
Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, soutien et accompagnement de l'enfant : accueil et départ individualisé repas soins et hygiène sieste activités • Prévention et sécurité de base • Projet pédagogique • Travail en équipe • Collaboration avec les familles : accueil et départ • Travail administratif et organisationnel 	Avoir mémorisé les connaissances générales de base.	Utiliser des savoir-faire de base pour effectuer des tâches simples.	Agir en situations de routine		Accomplir des tâches au travail ou dans les études sous contrôle direct et savoir faire preuve d'efficacité personnelle dans des contextes simples et stables.	Prendre en compte les procédures dans la résolution des problèmes.

* éléments tirés du cadre de référence (CEC processus de Copenhague)

Niveaux CEC	Situations professionnelles dans l'enfance	Connaissances	Savoir-faire	Fonctions		Situations personnelles et professionnelles	
				EDE	ASE	Autonomie et responsabilité	Compétences à l'exercice de l'activité professionnelle
Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, soutien et accompagnement de l'enfant : accueil et départ individualisé repas soins et hygiène sieste activités • Prévention et sécurité de base • Projet pédagogique • Travail en équipe • Collaboration avec les familles : accueil et départ • Travail administratif et organisationnel 	<p>Avoir retenu les connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales</p>	<p>Utiliser des savoirs-faire et des compétences clés pour accomplir des tâches où l'action est déterminée par des règles qui définissent des routines et des stratégies. Sélectionner et appliquer des méthodes, outils et matériaux de base.</p>	<p>Agir en situations de routine</p>	<p>Prendre des responsabilités limitées pour l'amélioration de la performance au travail, ou dans les études dans des contextes stables et simples et au sein d'un groupe familial et homogène.</p>	<p>Résoudre des problèmes en utilisant l'information fournie.</p>	
Niveau 3	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, soutien et accompagnement de l'enfant : accueil et départ individualisé repas soins et hygiène sieste activités • Observation, prévention et documentation du comportement de l'enfant • Projet pédagogique • Action réflexive • Travail en équipe • Collaboration avec les réseaux externes 	<p>Appliquer les connaissances d'un champ incluant des processus, des techniques, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et quelques idées théoriques.</p>	<p>Utiliser une gamme de savoirs-faire spécifiques au champ considéré pour effectuer des tâches et être capable d'interprétation personnelle à travers la sélection et l'adaptation de méthodes, d'outils et de matériaux. Évaluer des approches différentes des tâches entreprises.</p>	<p>Agir en situations de routine</p>	<p>Prendre la responsabilité de l'exécution de tâches et manifester une certaine indépendance dans son travail ou dans les études dans le cadre de contextes généralement stables mais dans lesquels certains facteurs peuvent changer.</p>	<p>Résoudre des problèmes en utilisant des sources d'information courantes intégrant certaines problématiques sociales.</p>	

Niveaux CEC	Situations professionnelles dans l'enfance	Connaissances	Savoir-faire	Fonctions		Situations personnelles et professionnelles	
				EDE	ASE	Autonomie et responsabilité	Compétences à l'exercice de l'activité professionnelle
	<ul style="list-style-type: none"> • Identité et action professionnelle • Travail administratif et organisationnel 						
Niveau 4	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, soutien et accompagnement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> accueil et départ individualisé repas soins et hygiène sieste activités • Observation, prévention et documentation du comportement de l'enfant • Projet pédagogique • Action réflexive • Travail en équipe • Collaboration avec les réseaux externes • Identité et action professionnelle • Travail administratif et organisationnel 	Utiliser une large gamme de connaissances pratiques et théoriques du champ considéré.	Développer une approche stratégique des tâches susceptibles de se présenter en situation de travail ou d'études, en appliquant des connaissances spécialisées et en utilisant des sources d'information spécialisées. Évaluer les résultats au regard de l'approche stratégique utilisée.	<ul style="list-style-type: none"> Gérer une situation dans un cadre défini Gérer des situations complexes 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer une situation dans un cadre défini Assister et collaborer dans les situations complexes 	Accomplir une activité encadrée, dans un contexte de travail ou d'études généralement prévisible, mais avec de nombreux facteurs de changement dont certains se trouvent en interrelation. Faire des propositions visant à améliorer les résultats. Contrôler le travail de routine et prendre des responsabilités dans la formation de ceux qui le réalisent.	Résoudre des problèmes en traitant de l'information issue de sources spécialisées, en prenant en compte les problématiques sociales et éthiques pertinentes.
Niveau 5	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, soutien et accompagnement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> accueil et départ individualisé repas soins et hygiène sieste activités • Observation, prévention et 	Utiliser des connaissances théoriques et pratiques diversifiées, souvent spécialisées dans un champ donné et se montrer conscient des	Développer des réponses stratégiques et créatives dans la recherche de solutions à des problèmes concrets et abstraits bien définis. Démontrer la capacité à transférer	Concevoir, organiser, planifier, réaliser,		Faire preuve d'indépendance dans la gestion de projets qui demandent la résolution de problèmes incluant de nombreux facteurs, dont certains interagissent et sont sources de changements imprévisibles. Faire preuve de créativité dans le développement de projets.	Formuler des réponses à des problèmes abstraits et concrets. Montrer son expérience des relations interpersonnelles à un niveau opérationnel dans le champ en question. Émettre un avis basé sur la connaissance des problématiques sociales et éthiques pertinentes.

Niveaux CEC	Situations professionnelles dans l'enfance	Connaissances	Savoir-faire	Fonctions		Situations personnelles et professionnelles	
				EDE	ASE	Autonomie et responsabilité	Compétences à l'exercice de l'activité professionnelle
	documentation du comportement de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> • Projet pédagogique • Action réflexive • Travail en équipe • Collaboration avec les réseaux externes • Identité et action professionnelle • Travail administratif et organisationnel 	limites de ses connaissances.	des connaissances théoriques et pratiques pour apporter de nouvelles solutions aux problèmes.	évaluer, réajuster, anticiper, gérer, conceptualiser, maîtriser et développer		Gérer des collaborateurs et veiller à sa propre performance et à la leur. Former les collaborateurs et développer la performance d'équipe.	
Niveau 6	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, soutien et accompagnement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> accueil et départ individualisé repas soins et hygiène sieste activités • Observation, prévention et documentation du comportement de l'enfant • Projet pédagogique • Action réflexive • Travail en équipe • Collaboration avec les familles • Collaboration avec les réseaux • Identité et action professionnelle 	Utiliser des connaissances théoriques et pratiques détaillées dans un champ donné. Une partie de ces connaissances sont des connaissances de pointe, ce qui implique la capacité à produire une analyse critique des théories et des principes.	Faire preuve de la maîtrise des méthodes et des outils dans un champ spécialisé et complexe et faire preuve d'innovation dans les méthodes utilisées. Créer et tenir des raisonnements susceptibles de résoudre des problèmes.	Maîtriser les situations professionnelles Conceptualiser, analyser, conduire, promouvoir, anticiper Conduire la réflexion professionnelle de l'équipe Fonctions de direction		Prendre des responsabilités dans l'organisation administrative, dans la gestion des ressources et des équipes, dans des contextes professionnels ou d'études incertains, et qui demandent de résoudre des problèmes complexes, alors que de nombreux facteurs interagissent. Faire preuve de créativité dans le développement de projets et le développement d'initiative dans les processus managériaux incluant la formation de collaborateurs afin d'améliorer la performance des équipes.	Rassembler et interpréter des données pertinentes dans un champ donné afin de résoudre des problèmes. Faire preuve de son expérience des relations interpersonnelles à un niveau opérationnel au sein d'un environnement complexe. Émettre un avis sur des problématiques éthiques et sociales qui se présentent dans un contexte professionnel ou d'études

Niveaux CEC	Situations professionnelles dans l'enfance	Connaissances	Savoir-faire	Fonctions		Situations personnelles et professionnelles	
				EDE	ASE	Autonomie et responsabilité	Compétences à l'exercice de l'activité professionnelle
Niveau 7		Utiliser des connaissances théoriques et pratiques spécialisées dans un champ donné, qui comprend les connaissances de pointe du champ en question. Ces connaissances servent au développement et à l'application d'idées originales. Faire preuve de capacités analytiques dans l'approche des problématiques du champ et de l'interface entre différents champs.	Diagnostiquer des problèmes, sur la base de recherches, en intégrant des connaissances issues de champs nouveaux ou interdisciplinaires et émettre un avis à partir d'informations partielles ou limitées. Développer des nouveaux savoirs-faire en réponse à des connaissances et des techniques émergentes.			Faire preuve de qualités de dirigeant et d'esprit d'innovation, dans des contextes professionnels et d'études inconnues, complexes et imprévisibles et exigeant la résolution de problèmes, dans lesquels de nombreux facteurs interagissent. Suivre et évaluer la performance stratégique des équipes.	Résoudre des problèmes en intégrant des sources d'informations complexes, parfois incomplètes, dans des contextes nouveaux et peu familiers. Gérer le changement dans un environnement complexe, en utilisant l'expérience d'un contexte interactif de travail. Répondre à des problématiques sociales, scientifiques et éthiques rencontrées au travail ou pendant les études.
Niveau 8		Utiliser des connaissances spécialisées pour faire une analyse critique, une évaluation et une synthèse d'idées nouvelles et complexes, dans le champ concerné. Étendre ou redéfinir des connaissances existantes et/ou des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents.	Rechercher, concevoir, créer, mettre en œuvre et adapter des projets qui mènent à de nouvelles connaissances et à des solutions procédurales.			Faire preuve de grandes qualités de dirigeant, d'esprit d'innovation et d'autonomie dans des contextes professionnels et d'études originaux, et exigeant la résolution de problèmes dans lesquels de nombreux facteurs interagissent.	Faire une analyse critique, une évaluation et une synthèse d'idées nouvelles et complexes et prendre des décisions stratégiques basées sur ces processus. Faire la preuve de son expérience des relations interpersonnelles à un niveau opérationnel, avec une capacité à prendre des décisions stratégiques au sein d'un environnement complexe. Agir pour le progrès social et la promotion de l'éthique.

Commission sociale de l'OrTra SSVs

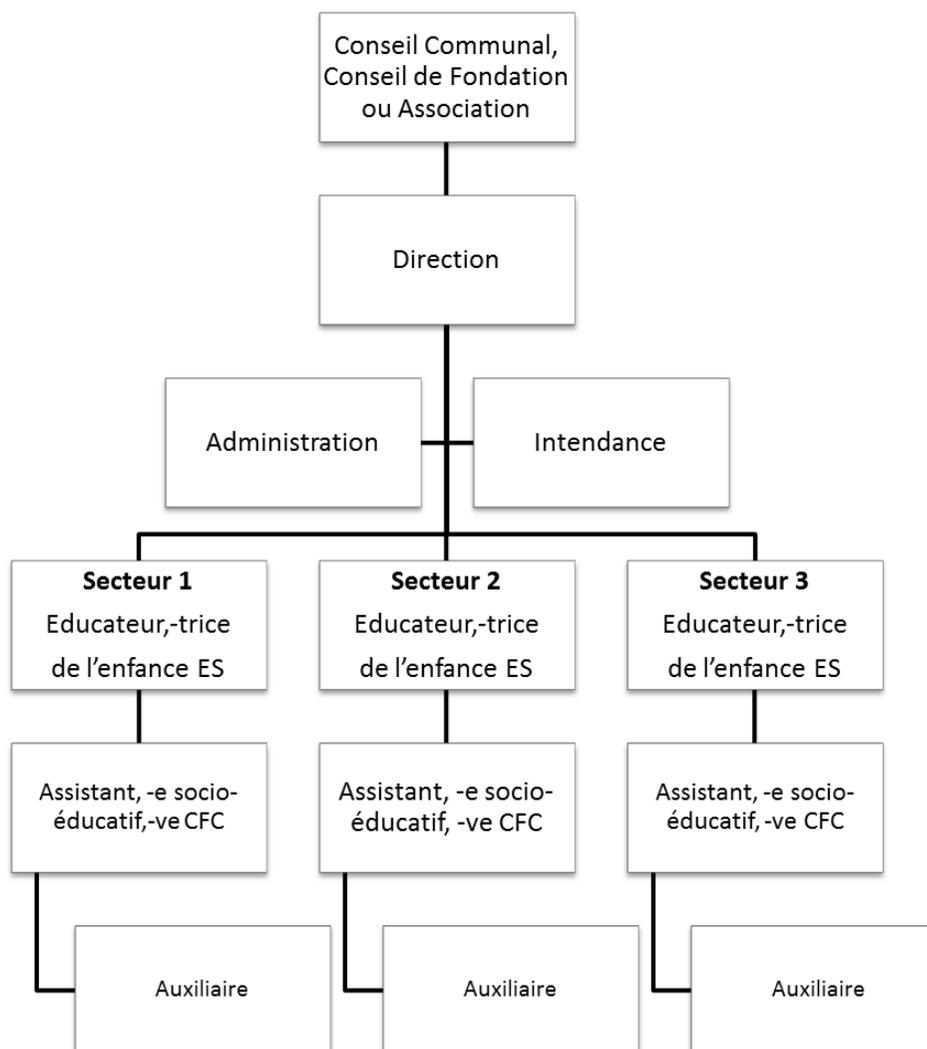


ANNEXE

Organigramme hiérarchique

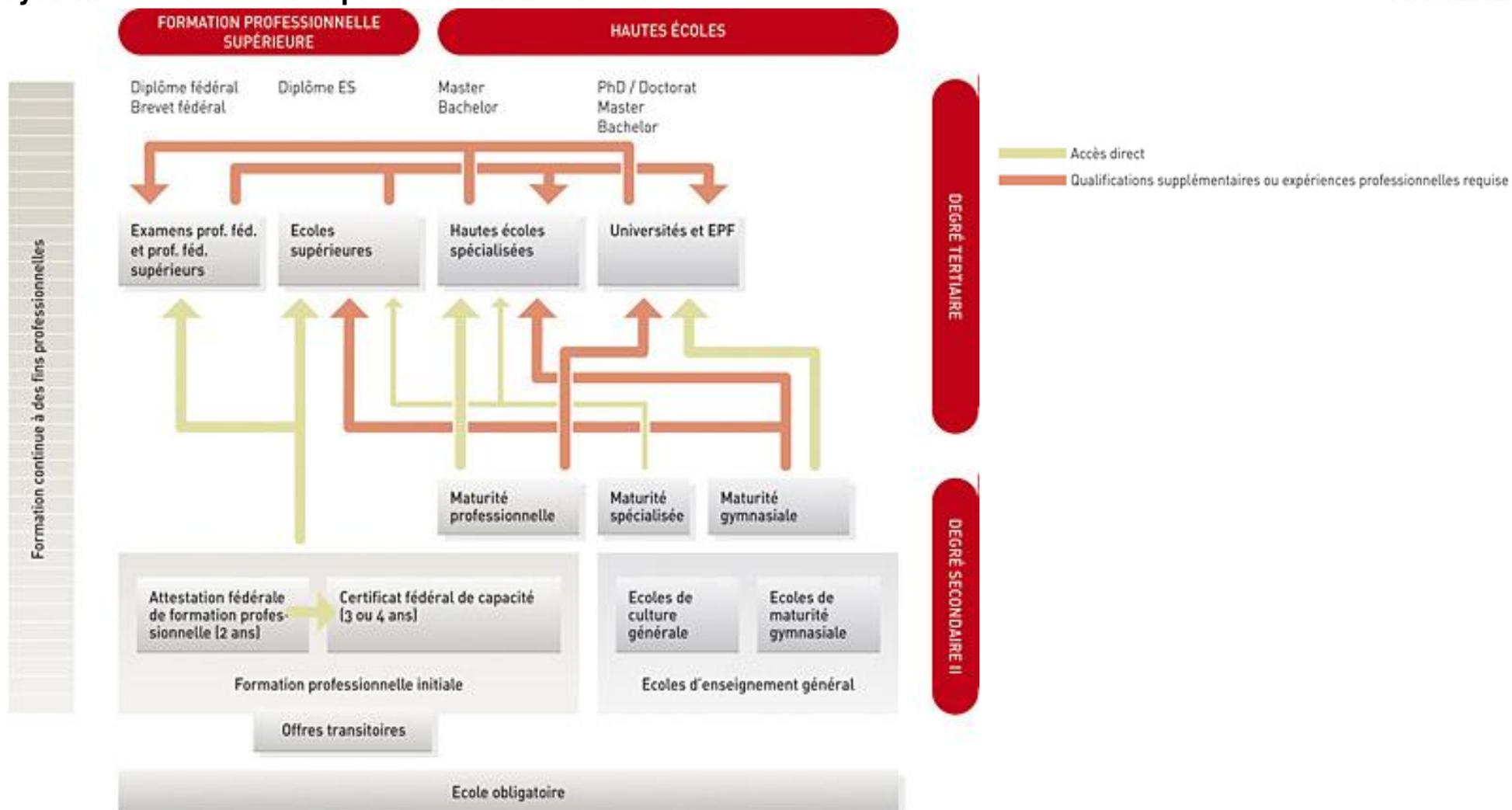
*Pour une structure avec 3 secteurs
 par exemple : nursery, crèche, UAPE

ANNEXE



Système de la formation professionnelle en Suisse

ANNEXE



Source : Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Définitions⁵

ANNEXE

L'organisation du travail permet aux professionnels de clarifier les objectifs et leurs étapes intermédiaires de réalisation, de percevoir la structure de la tâche et ses exigences logico-sociales spécifiques, de prévoir la répartition des rôles, d'améliorer l'utilisation des moyens disponibles ou d'en créer d'autres plus adéquats, de penser à la structure optimale du groupe pour la résolution de telle tâche bien comprise, d'organiser rationnellement son propre travail, d'aménager son poste, de programmer ses activités.

L'organigramme traduit les relations hiérarchiques et fonctionnelles officielles et formelles entre les postes de travail dans une organisation. L'organigramme suppose que les postes ont été préalablement définis et qu'une coordination a été pensée, en vue de l'objectif commun à atteindre. **Il matérialise alors le fonctionnement de l'ensemble et le réseau des communications de travail. Il permet de visualiser la place de chacun d'entre eux.**

La fonction se concrétise par un document, appelé description de poste, terme préféré à celui de cahier des charges qui a une connotation peu dynamique, voire bureaucratique. La description de poste permet de préciser ce que l'organisation attend du titulaire du poste et le profil opportun pour réaliser ces missions. La définition de fonction résume sous une formulation générique les responsabilités et tâches-clés attribuées à une catégorie particulière de poste et qui se retrouvent dans plusieurs unités de l'institution.

Le diagramme de fonctions définit chaque activité de l'organisation, les postes concernés et leur niveau de responsabilité respectif.

La description de poste clarifie, en particulier, la position occupée, les attentes professionnelles, les responsabilités et les délégations confirmées.

La description du poste présente toujours les rubriques suivantes :

- Identification du poste (dénomination du poste, fonction, rattachement administratif, classification, taux d'activité, etc.)
- Positionnement hiérarchique (dénomination du poste du supérieur direct, postes hiérarchiquement subordonnés)
- Mode de remplacement
- Raison d'être, missions du poste
- Buts et responsabilités principales
- Délégations de compétences particulières
- Profil du poste (formation de base, formation complémentaire, expérience recherchées, connaissances particulières, etc.)

La description de poste constitue la pierre angulaire de la gestion du personnel et du management. Elle délimite ce qu'il convient d'appeler le territoire du collaborateur-trice et parce qu'elle touche les questions d'organisation structurelle, elle est au centre des enjeux de pouvoir.

⁵ Emery Yves- Gonin François : Gérer les ressources humaines. Ed presses polytechniques et universitaires romandes. Ed. 2010. P.p 155-209